

# Attribution du Prix de thèse 2022 du Conseil constitutionnel

Le vingt-sixième jury d'attribution du prix de thèse du Conseil constitutionnel s'est réuni le 5 juillet 2022.

Présidé par M. Laurent Fabius, Président du Conseil constitutionnel, le jury a décerné le prix de thèse du Conseil constitutionnel 2022 à Mme Rym Fassi-Fihri pour sa thèse intitulée « Les droits et libertés du numérique : des droits fondamentaux en voie d'élaboration. Étude comparée en droits français et américain ».

(soutenue le 3 décembre 2021 devant l'Université de Bordeaux, sous la direction des Professeurs Ferdinand Mélin-Soucramanien et Pauline Gervier).

Cet ouvrage sera en conséquence publié à l'automne 2022 dans la collection « Bibliothèque constitutionnelle et de science politique » des éditions LGDJ-Lextenso. La lauréate bénéficiera aussi d'un séjour au Centre Culturel de Rencontre du Château de Goutelas (Marcoux - Loire), au sein de la « bibliothèque de l'humanisme juridique », afin de participer à l'élaboration et à l'enrichissement de ce projet.

Le jury était composé de :

Président :

- Laurent FABIUS, président du Conseil constitutionnel

Trois professeurs d'université :

- Monsieur Julien Bonnet ;
- Madame Laurence Burgogue-Larsen ;
- Monsieur Jean-Eric Gicquel.

Deux membres du Conseil constitutionnel :

- Monsieur Alain Juppé ;
- Madame Véronique Malbec.

Le secrétaire général du Conseil constitutionnel :

- Monsieur Jean MAÏA

Le directeur de cabinet du Président du Conseil constitutionnel (sans voix délibérative) :

- Monsieur Laurent Neyret.

Un secrétaire de séance (sans voix délibérative) :

- Monsieur Stéphane Cottin.